

MAISON DES SAPEURS-POMPIERS DE VENDÉE

Une direction départementale à la hauteur des nouveaux enjeux

Un projet structurant pour la sécurité des Vendéens, l'appui aux centres de secours et la modernisation du traitement de l'alerte.

Le constat

Le bâtiment, conçu en 1987 pour 40 personnes, accueille aujourd'hui 140 agents, auxquels s'ajoutent 30 opérateurs du Centre de traitement de l'alerte. Son emprise ne permet plus de répondre durablement à l'évolution du service.



Situation en l'an 2000



Aujourd'hui, un espace qui ne peut plus s'étendre

L'emprise du site entre l'an 2000 et aujourd'hui : un espace désormais saturé, sans possibilité d'extension.

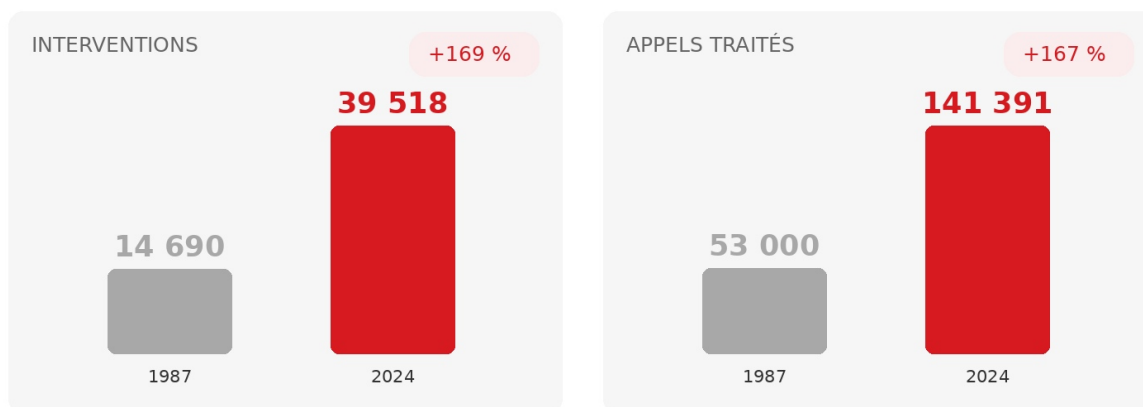
Depuis 1987, la Vendée a gagné 230 000 habitants. Dans le même temps, les interventions et les appels ont presque triplé. Cette croissance oblige à adapter l'outil départemental, au même rythme que les centres de secours et leurs équipements.

01 | POURQUOI AGIR

Une activité qui a changé d'échelle

La hausse de la population, des interventions et des sollicitations du Centre de traitement de l'alerte traduit une transformation durable des besoins de secours.

Une activité en forte progression depuis 1987



Entre 1987 et 2024, les interventions passent de 14 690 à 39 518 et les appels traités de 53 000 à 141 391.

Ce que permettra la nouvelle direction

01 Former et soutenir 3 500 sapeurs-pompiers

Un outil central complémentaire de formation permettra des entraînements techniques de haut niveau dans un cadre sécurisé, tout en renforçant l'appui quotidien aux centres.

02 Fluidifier la logistique et la maintenance

Le nouveau site facilitera la préparation des tenues, de l'oxygène, de la pharmacie et de l'air respirable, ainsi que l'entretien des véhicules et des matériels.

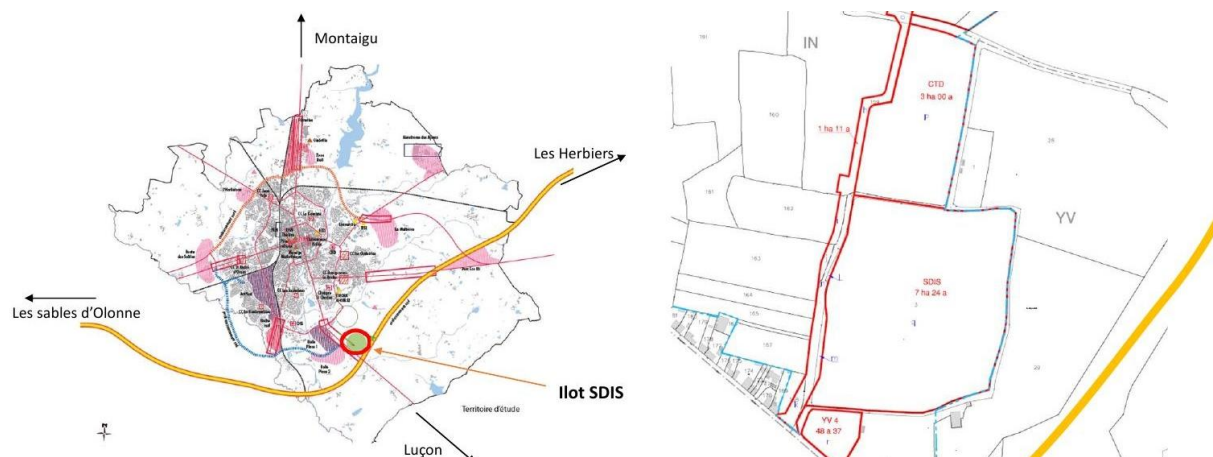
03 Sécuriser le traitement de l'alerte

Le Centre de traitement de l'alerte sera adapté aux besoins de plus de 700 000 Vendéens et aux variations liées au tourisme, au vieillissement de la population et au changement climatique.

02 | IMPLANTATION ET FINANCEMENT

Un investissement départemental structurant

Après vingt-cinq ans d'investissements prioritairement consacrés aux casernements et aux matériels, la nouvelle direction doit compléter le maillage existant et constituer le centre de ressources commun à l'ensemble du territoire.



Le futur îlot SDIS s'inscrit au cœur du réseau routier vendéen, avec une desserte vers Montaigu, Les Herbiers, Luçon et Les Sables-d'Olonne.

Un cadre financier plafonné et suivi par les élus

Le plan pluriannuel d'investissement représente 100 M€ sur cinq ans : 70 M€ sont portés par le Département et jusqu'à 30 M€ sont consacrés à la nouvelle direction, financés par le bloc communal. Ce montant est un maximum : tout dépassement serait pris en charge par le Département et toute économie serait automatiquement déduite des contributions.

Des élus désignés par les communes constitueront avec le SDIS un groupe de suivi, de la conception jusqu'à la livraison du projet.

Source : présentation « Maison des sapeurs-pompiers de Vendée - Nouvelle direction départementale », données 1987 à 2025.